

Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal
Numéro 160 avril 2026

Nouveau mandat !

Engagement



Assises de la LPO

Echos du conseil



ROB

Education



Défendons nos écoles

Au lendemain des élections municipales, qui ont vu le projet « libéral » de la majorité largement plébiscité, force est de constater que ce score ne repose que sur une partie des 50% d'électeurs qui se sont déplacés pour voter !

Constat navrant, car tout d'abord, notre engagement sans faille et porteur des valeurs de gauche, dans cette campagne ainsi que les nombreuses rencontres avec la population nous laissaient espérer de meilleurs résultats.

Navrant également de mesurer, une fois encore, qu'un pontrambertois sur deux n'accorde pas un peu de son temps pour participer au devenir de sa ville, à la vie démocratique...

Mais ce moment tout à la fois riche, intense, enthousiaste, douloureux n'entrave en rien le fonctionnement du GRIM, qui poursuivra son action et son implication

citoyenne, en appui à nos trois élus, en favorisant l'information, la réflexion, les propositions sur la Politique municipale.

Association régie par la Loi de 1901, le GRIM est ouvert à chacune et chacun pour partager et porter, dans la convivialité et l'engagement, les valeurs d'humanisme, d'équité, de justice sociale, de solidarité, de sauvegarde de l'environnement.

Comme le dit la chanson « on lâche rien » et surtout on vous attend.



Marie-José Faure
Présidente du GRIM



Poisson métallique

Le secret bien gardé a fini par fuiter en ce tout premier jour du mois ! C'était une annonce de campagne pour la sécurité... ou plutôt la tranquillité publique, ce sera bientôt chose faite : la nouvelle brigade verte dépendant de la Police Municipale va voir le jour à Saint-Just-Saint-Rambert.

Afin de mener à bien ses différentes missions elle sera dotée d'un sous-marin patrouillant sur ou plutôt sous la Loire pour assurer la sécurité des abords du fleuve. Cela nécessitera quelques aménagements en ce qui concerne le lit majeur du fleuve pour faciliter la circulation du submersible qui bénéficiera des tous derniers équipements technologiques : détecteur infrarouge à reconnaissance faciale longue portée, mesure de volume sonore au niveau de la guinguette, etc... Dans un souci de réduire les coûts d'un tel équipement, l'engin pourra être mutualisé avec la fédération de pêche car

grâce à sa technologie high-tech, il sera capable de lire à distance les cartes de pêche et de verbaliser les contrevenants en ligne.

Affaire à suivre... on vous tiendra bien sûr informés pour assister aux premiers essais et à l'opération portes ouvertes.



Jean-Michel Toubin



Abstention ?

Près de 50 % d'abstention aux élections municipales à Saint-Just-Saint-Rambert, un taux plus élevé que la moyenne nationale ! Une abstention qui progresse au fil des élections sur tout le territoire et qui inquiète et interroge.

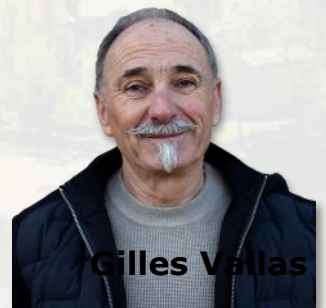
En effet, de nombreuses raisons sont exprimées par les personnes qui ne se déplacent pas pour voter. On entend fréquemment, « Ça ne sert à rien, ne change rien, les résultats sont connus d'avance, il n'y a pas de candidats qui me conviennent, je n'ai pas assez d'informations, tous pareils, tous pourris, pas confiance en la politique... »

On lit pourtant sur les réseaux et on entend souvent de nombreuses critiques, de nombreux commentaires, voire conseils sur ce que les élus font, ne font pas, ou devraient faire.

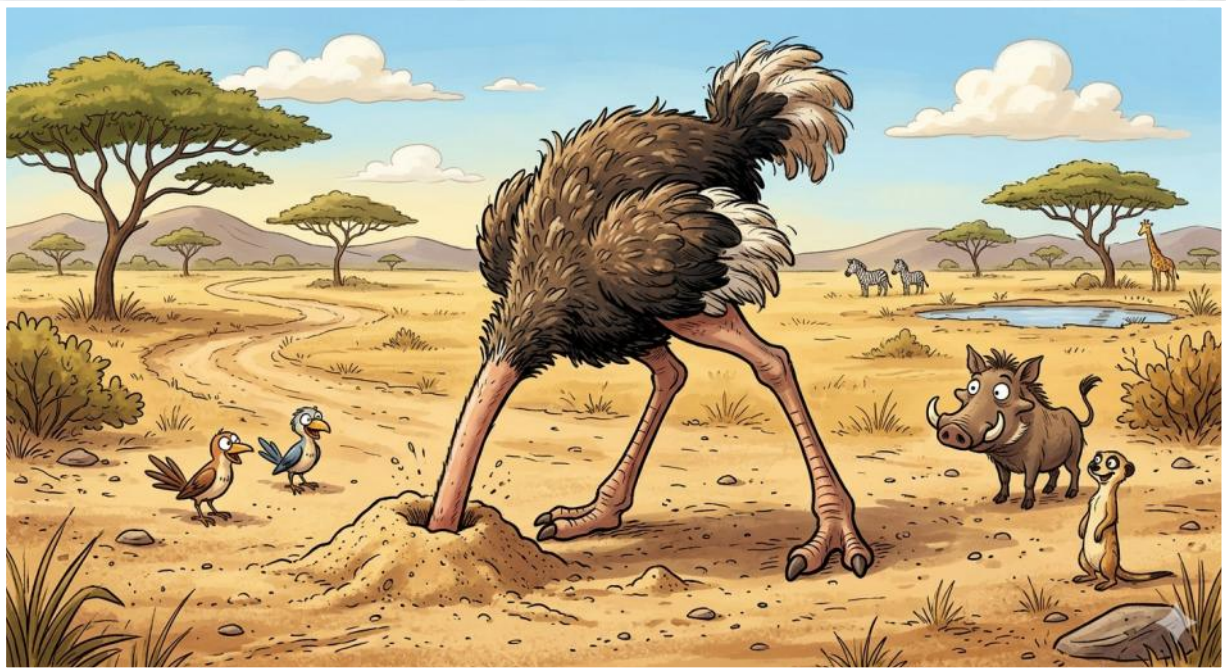
Face à ce type de paradoxe, on peut aussi se demander si l'abstention ne reflète pas une forme de repli d'une partie de la population sur la sphère personnelle, l'intérêt privé au détriment de l'expression, concernant un projet collectif, celui du vivre ensemble.

On retrouve d'ailleurs cette tendance dans la vie associative, où la consommation remplace l'engagement. Combien d'associations de notre commune, accueillent de très nombreux adhérents pour pratiquer des activités, mais comptent sur les doigts d'une main les présents aux assemblées générales et peinent à composer ou renouveler un conseil d'administration.

Il en va de même pour nos villes, notre ville qui devient un objet de consommation. Alors militer pour un mieux-vivre ensemble... à méditer !



Gilles Vallas



« Abstentionniste, n'oublies pas que quand tu mets ta tête dans le sable, ton cul reste dehors... » - Fussoir

Assises de la LPO au Prieuré.

Les urnes ont donné leur verdict ; même si nous n'avions ni l'espoir, ni l'ambition de gagner la ville de saint Just saint Rambert, le résultat est bien en deçà de nos espérances et le taux d'abstention autour de 50% doit nous interroger.

La municipalité est en place et va pouvoir appliquer son programme. Souvenez vous du grand dépliant ou une large place était faite à la protection et l'amélioration de la biodiversité et justement samedi 28 mars se tenait au Prieuré les assises territoriales de la LPO. L'occasion de marquer par sa présence son soutien à la cause de la biodiversité. 2 élus étaient heureusement présents à cette manifestation mais... 2 élus de l'opposition. Bon, il faut dire qu'ils sont nombreux par rapport à ceux de la majorité ! On peut noter, au passage, la cohérence de la démarche de notre liste citoyenne, écologique et solidaire ou les discours se joi-

gnent aux actes. Bravo et merci donc à Jean Pierre et à Gilles qui ont pu aussi à cette occasion faire ou plutôt refaire la visite du parc des Amis d'Elzéard, vitrine pontrambertois de ce haut lieu de biodiversité.

Quant aux élus absents de la majorité, il reste du chemin à faire pour passer de la parole aux actes !



Jean-Yves Bonnefoy



Et maintenant, agissons ensemble !

La campagne électorale s'est achevée et, grâce à votre confiance, la liste « Notre ville citoyenne, écologique et solidaire » est désormais représentée par trois élus au sein du Conseil Municipal de Saint-Just Saint-Rambert.

Pour porter efficacement nos valeurs au sein de la mairie, nos élus ne doivent pas être seuls. Ils ont besoin de votre expertise, de vos idées et de votre connaissance du terrain pour construire une opposition constructive, vigilante et force de proposition.

Pourquoi nous rejoindre ?



Tess Gagnage, entourée de Julien Bonnaud et de Jean-Pierre Brat

Rejoindre le GRIM (bulletin en page 10), c'est choisir de ne pas être un simple spectateur pendant les six prochaines années. C'est participer activement à :

- Analyser les dossiers municipaux : Apporter votre regard sur l'urbanisme, les écoles, l'écologie ou les finances.
- Préparer les interventions : Aider nos 3 élus à porter des questions pertinentes et des alternatives solides lors des conseils.

- Rester connectés au terrain : Faire remonter les besoins de votre quartier ou de votre association pour qu'ils soient entendus en mairie.
- Faire vivre le débat : Continuer à nourrir Le Fil de Terre et nos espaces d'échange pour une ville plus transparente.

L'Action en Commun, c'est maintenant !

Que vous ayez des compétences techniques, une passion pour l'environnement, ou simplement l'envie de faire bouger les choses, vous avez votre place parmi nous. Notre slogan « L'Humain au Cœur » prend tout son sens dans le travail collectif que nous entamons aujourd'hui.

Ne restez pas isolés et devenez acteurs de votre commune aux côtés de nos élus : « Notre Ville, citoyenne, écologique et solidaire ».

Le premier conseil municipal a été l'occasion pour nos élus de réaffirmer nos valeurs :

Tout d'abord **en soutenant, sans réserve le vœu « Défendons nos écoles » contre la fermeture d'une classe à l'école Thibaud Marandé** (voir page 7). Nous affirmons que la qualité de l'éducation et l'égalité des chances pour chaque enfant doivent rester au cœur de l'action municipale.

Nous refusons toute mesure susceptible d'affaiblir l'offre éducative locale sans une concertation rigoureuse et transparente avec les acteurs de terrain. Notre priorité demeure la stabilité des établissements, la réussite de tous les élèves — notamment au sein du dispositif Ulis — et le respect du service public d'éducation, pilier de notre République. Nous restons mobilisés contre toute fermeture qui mettrait en péril l'équilibre et l'attractivité de notre école communale.

Ensuite en votant **contre le Rapport d'Orientations Budgétaires** en raison de divergences sur les priorités financières (voir la déclaration pages 8 et 9)

Vœu « Défendons nos écoles »

VOEU

APPROBATION DU VŒU « DÉFENDONS NOS ÉCOLES »

La Ville de Saint-Just Saint-Rambert a été alertée d'un projet de fermeture d'une classe à l'école publique Thibaud Marandé. Cette annonce suscite l'inquiétude des élus, des familles et de l'ensemble de la communauté éducative, dans un contexte où plusieurs fermetures de classes ont déjà été subies ces dernières années.

Considérant :

- que la baisse du nombre d'élèves liée à l'évolution démographique constitue une opportunité pour alléger les effectifs des classes et favoriser la réussite scolaire de tous, en particulier des élèves en difficulté ;
- que cette fermeture entraînera une augmentation du nombre d'élèves dans certaines classes ;
- que cette école accueille un dispositif Ulis (Inclusion scolaire) dont bénéficient également des enfants des communes limitrophes ;
- que la Ville de Saint-Just Saint-Rambert a soutenu la création d'une unité spéciale pour les enfants déficients visuels au sein de l'école Thibaud Marandé ;
- que l'école Thibaud Marandé a déjà subi une fermeture de classe en 2025 et qu'une nouvelle suppression serait préjudiciable à l'équilibre de l'établissement ;
- que ces deux fermetures successives dans une seule école sont consécutives à une baisse de seulement 21 élèves depuis 2024 ;
- que les élus, les familles, les enseignants, les élèves et les anciens élèves sont profondément attachés à leurs écoles communales ;
- que les fermetures de classes sont imposées sans réelle concertation avec les communes, alors même que celles-ci demeurent le premier interlocuteur des habitants ;
- que la Ville de Saint-Just Saint-Rambert assume pleinement le fonctionnement et la rénovation des bâtiments scolaires afin d'offrir des conditions d'accueil favorables et propices à l'apprentissage ;
- que l'éducation est un pilier fondamental de la République et qu'elle doit demeurer une priorité absolue pour l'État.

Ainsi, Monsieur le maire invite le Conseil municipal à délibérer pour :

- **EXPRIMER** l'opposition des élus du Conseil municipal de Saint-Just Saint-Rambert, tous groupes confondus, à la fermeture d'une classe à l'école Thibaud Marandé,
- **ADRESSER** une demande solennelle à l'État de maintien de l'ensemble des moyens d'enseignement sur le territoire communal,
- **AFFIRMER** l'attachement des élus du Conseil municipal au service public d'éducation, pilier de l'égalité des chances, et sa détermination à défendre l'école publique pour chacune et chacun des enfants de Saint-Just Saint-Rambert.

Rapport sur les orientations budgétaires



Déclaration des élus du Groupe « Notre Ville, citoyenne, écologique et solidaire »

Conseil Municipal du 9 avril 2026

Rapport sur les orientations budgétaires (ROB)

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers,

Le Rapport d'Orientation Budgétaire qui nous est présenté aujourd'hui s'inscrit dans un contexte national particulièrement contraint pour les collectivités locales. Les décisions prises au niveau de l'État, notamment les restrictions budgétaires imposées aux communes, intercommunalités et départements, placent nos territoires dans une situation de plus en plus difficile que la situation internationale risque encore d'aggraver.

C'est d'ailleurs ce que vous soulignez au début de ce rapport, alors permettez-nous de vous donner notre position sur le sujet.

Alors que les collectivités sont appelées, en effet, à faire toujours plus avec toujours moins — réduction des dotations, encadrement des dépenses, pression sur l'investissement —, force est de constater que dans le même temps nous assistons à une augmentation sans précédent du budget de la défense au nom d'une économie de guerre voulue par le Président de la République.

D'un côté, on demande aux collectivités de se serrer la ceinture, au risque de fragiliser les services publics de proximité, d'abandonner des projets essentiels et de renoncer à des politiques sociales pourtant indispensables. De l'autre, l'État engage des moyens colossaux dans le domaine militaire et se lance dans une course au surarmement dans le sillage guerrier des USA au lieu de faire entendre la voix diplomatique de la France.

Les conséquences de ces choix sont déjà visibles et le seront encore davantage demain avec le budget 2026 qui a été voté et qui aura des effets sur la réponse aux besoins sociaux en général et sur les capacités des collectivités locales en particulier. Au moins sur ce point nous pourrions nous rejoindre.

Ceci étant dit, nous souhaitons maintenant apporter nos remarques sur le Rapport d'Orientation Budgétaire qui nous est présenté aujourd'hui et qui s'inscrit, une fois encore, dans la continuité de ceux des années précédentes.

Il prolonge en effet un projet politique dont les priorités diffèrent sensiblement de celles que nous avons portées devant les habitants lors de la campagne des élections municipales. Alors certes, les élections ont rendu leur verdict, vous allez nous le rappeler, mais le fait qu'une large majorité des votants vous ait de nouveau accordé leur confiance, ne doit pas masquer que ce n'est qu'une majorité des 50% de votants et que 22% de ceux-ci ont exprimé clairement une volonté d'infléchir cette politique.

Alors, certes, sur certains points, nous pouvons nous retrouver et dans les projets présentés, il est clair que nous en voterons un certain nombre, mais il faut le dire clairement : les choix qui structurent votre politique ne sont pas les nôtres.

Pour ce qui est de la partie fonctionnement et investissements, nous défendons clairement une autre hiérarchie des priorités. Pour nous, l'urgence est aujourd'hui d'investir dans la réhabilitation et l'équipement de nos écoles pour en faire des écoles adaptées aux enjeux de demain.

Dans un contexte où l'État fragilise ce qui constitue pourtant le socle même de la République, l'école, (nous en avons encore une illustration concrète avec le projet de fermeture d'une classe supplémentaire à Thibaut Marandé), nous devons, à notre échelle, faire des choix forts pour le développement, l'épanouissement et l'avenir de nos enfants. Investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir. C'est préparer les générations futures, renforcer la cohésion sociale et donner à chacun les moyens de réussir.

Or, les 80 000€ par an prévus dans le plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2030, pour l'ensemble de nos écoles publics ne nous semblent pas être à la hauteur des enjeux.



Rapport sur les orientations budgétaires

Le Rapport d'Orientation Budgétaire laisse entrevoir une de vos priorités pour les sept ans à venir, celle qui marquerait votre mandat, à savoir la construction d'une halle des sports pour un montant global de 6.5 M€, sans qu'aujourd'hui nous ne sachions réellement de quoi il en retourne. Que la commune se dote d'une infrastructure favorisant pour toutes et tous la pratique du sport, qui permette d'ouvrir suffisamment de créneaux aux écoles et d'accueillir de nouvelles disciplines absentes aujourd'hui sur la commune, nous ne pouvons qu'être d'accord. Mais est-ce bien de cela qu'il s'agit ?

Car si la nouvelle halle des sports se limite, comme cela risque d'être le cas, à la pratique d'une seule discipline et réservée à une élite, alors cela mérite d'être discuté.

Entendons-nous bien, pour qu'il n'y ait pas d'interprétation de nos propos. Nous ne sommes pas opposés au sport de haut niveau, mais celui-ci passe avant tout par une promotion du sport de masse. Les investissements dans les infrastructures locales doivent donc s'adresser au plus grand nombre.

Toujours dans le même esprit, nous aurions aimé voir des mesures plus concrètes pour rendre les licences accessibles financièrement au plus grand nombre ou encore des projets visant à favoriser la pratique du sport sur les lieux de détente (terrains de beach-volley sur les bords de Loire par exemple ou un nouveau « City Stade » dans des quartiers dépourvus d'aires de jeux).

Le sport, ce n'est pas seulement la compétition, c'est avant tout un loisir nécessaire pour la santé, le lien social, l'émancipation. Nous avons la même approche pour la culture d'ailleurs.

Et cela nous amène à parler de l'aide aux associations, qu'elles soient culturelles ou sportives et qui stagne en valeur absolue depuis quelques années, mais dont le pourcentage global sur le budget de la commune est en recul. Pour preuve, sur le dernier mandat, depuis 2020 le budget de fonctionnement est passé de 13.4M€ en 2020 à 16,8M€ en 2025. Or les aides aux associations sont passées quant à elles de 868.373 € (6.4%) en 2020 à 968.689€ (5.7%) en 2025.

Nous souhaitons donc qu'il y ait une inflexion de cette politique et que le budget d'aide aux associations soit revu à la hausse sous une forme ou sous une autre d'ailleurs. Cela peut aller de l'augmentation de l'enveloppe à des mesures telles que le prêt gratuit de matériels ou encore à une véritable gratuité pour l'accès aux salles de la commune, même s'il faut pour cela introduire une caution préalable.

Concernant l'environnement en général qui inclus, selon nous, l'urbanisme au sens large du terme, nous ne voyons pas dans les budgets d'investissement un véritable plan pluriannuel pour favoriser les déplacements doux en général et notamment la mise en œuvre de nouvelles pistes cyclables sur les voies communales. Deux projets se dessinent certes en 2028 et 2030 sur des grands axes relevant du département, mais quid d'un vrai plan de circulation et des aménagements urbains pour favoriser l'utilisation du vélo dans une ville qui s'engorge jour après jour ?

Evouons maintenant le budget participatif. Celui-ci semble définitivement figé à 50 000€. Après deux années d'expérience, nous souhaitons qu'un travail collectif soit mis en place au sein du groupe écoute citoyenne pour tirer les enseignements de ces deux dernières années et proposer une évolution tant sur le montant du budget que sur la méthodologie. Personne ne peut se satisfaire du nombre de participants que ce soit en 2024 ou en 2025.

Un dernier mot enfin sur le poste relatif aux effectifs : après un effort constaté sur les titularisations en 2025, nous constatons une stagnation globale des effectifs malgré une sollicitation toujours plus grande des agents et ceci n'est peut-être pas à déconnecter du taux d'absentéisme, relativement élevé. Même si celui-ci est globalement dans la moyenne de la Fonction Publique Territoriale, il peut néanmoins refléter des conditions de travail dégradées dans certains secteurs pour nos agents, et il nous appartient donc à toutes et tous d'être à l'écoute de ceux-ci.

Vous l'aurez compris au travers de cette déclaration, si nous sommes conscients des difficultés que génèrent les politiques nationales sur les collectivités, nous avons malgré tout plus que quelques divergences sur les axes prioritaires que reflète le rapport d'orientation budgétaire et c'est en ce sens que nous voterons contre.

Nous vous remercions pour votre attention !

Adhésion 2026

Il est encore temps pour renouveler ou prendre votre adhésion au GRIM.

L'adhésion au GRIM assure le fonctionnement de l'association. Mais, au-delà de l'aspect financier, il est important d'avoir un nombre conséquent d'adhérents pour assurer une diversité d'opinions.

Nous voulons faire du GRIM un lieu d'échange, proche de l'idée que nous nous faisons de la démocratie participative que

nous prôtons depuis de nombreuses années.

Chacun doit pouvoir s'exprimer et faire entendre la voix de son quartier.

En 2026, le montant de la cotisation reste inchangé (25,00 €).

Bulletin d'adhésion au Groupe de Réflexion et d'Information Municipale de Saint-Just-Saint-Rambert.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Je joins 25 € pour la cotisation année 2026
par chèque à l'ordre de « GRIM Saint-Just-Saint-Rambert »

À envoyer à : Jean-Michel Toubin

5, impasse des Peyrardes

42170 Saint-Just-Saint-Rambert

jmtoubin@orange.fr

ou par virement FR76 1027 8073 5200 0206 2610 111



OASIS

JARDIN DE COCAGNE

Animation

Espaces verts

Maraichage

VENTE DE PLANTS BIO

Vendredi 24 avril 14h-19h

Samedi 25 avril 9h-19h



oasis.bio



19 Chemin des Muats 42170 St-Just St-Rambert

Agenda

Conseil municipal

jeudi 21 mai 2026 19h15

Salle Prieuré Bas

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : abonnements@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>